

AVIS AUX MEMBRES

 $\frac{\text{N}^{\circ} 2017 - 160}{\text{Le } 20 \text{ novembre } 2017}$

ERRATUM

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

MODIFICATIONS DES RÈGLES ET DU MANUEL DES OPÉRATIONS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA PROLONGATION DES HEURES DE NÉGOCIATION À LA BOURSE DE MONTRÉAL INC.

Le 14 novembre 2017, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») a publié l'avis aux membres N° 2017-157 portant sur la sollicitation de commentaires dans le cadre de la modifications aux Règles et au Manuel des risques de la CDCC afin de prendre en compte la prolongation des heures de négociation à la Bourse de Montréal Inc. (« MX »).

Veuillez noter que des corrections mineures ont été apportées à la figure 1 se trouvant à la page 4 (de 12) du document d'analyse joint à l'avis aux membres N° 2017-157 et que ledit avis a été mis à jour directement sur le site web de la CDCC. Nous vous invitons donc à utiliser la nouvelle version de l'avis pour fins de commentaires.

Pour toutes questions ou informations, les membres compensateurs peuvent communiquer avec les Opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher Président et chef de la compensation